



N Les nouvelles

Journal municipal d'information



Un bel été à Moissy

(dossier pages 7 à 9)

N° 291 - juillet-août 2020 -

MERCI POUR LES RETROUVAILLES...

“Merci à vous pour ces belles retrouvailles qui font tellement de bien !!! Merci à la Rotonde et toute son équipe. Merci à mes musiciens, quel bonheur de vous retrouver”, s’est enthousiasmé le chanteur Harold, à l’issue de la Fête de la musique, le 22 juin dernier. C’était aussi les retrouvailles pour la Rotonde, qui accueillait une centaine de spectateurs. Une autre petite centaine a suivi le concert sur Facebook et Youtube. Quant au cinéma, il a fait son grand retour le 24 juin et sera ouvert tout l’été les mardi, mercredi, vendredi et samedi, avec pas moins de trois films par jour !



LES COUTURIÈRES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Une vingtaine de Moisséennes ont été récemment reçues en mairie. La maire les a remerciées pour leur engagement bénévole pendant le confinement. Il s’agissait des couturières qui ont approvisionné les pharmacies pendant la crise sanitaire et des bénévoles qui ont participé à l’atelier de masques solidaires organisé par l’Espace Arc-en-Ciel, atelier au sein duquel plus de 2 500 masques ont été confectionnés, en priorité pour les seniors. À ces masques fabriqués bénévolement, il faut ajouter 57 449 masques offerts par l’agglo et le Département et distribués à tous les Moisséens de plus de 11 ans par les élus et les agents de la ville.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE FAIT SA RENTRÉE

Les apprentis musiciens ont repris le chemin de l’école de musique depuis le lundi 8 juin, mais uniquement pour les cours individuels, les pratiques collectives n’étant pas encore autorisées. Chaque usager a été contacté et a pu faire le choix de revenir au sein du conservatoire ou bien de continuer à bénéficier d’une offre pédagogique en visioconférence. Les inscriptions et réinscriptions se font à distance jusqu’au 17 juillet, puis à la rentrée. En attendant, l’école de musique a donné un petit concert très apprécié sur le nouveau parvis du marché, le 1^{er} juillet.

De la solidarité, de l'espoir et de l'enthousiasme...

Un accompagnement et un soutien éducatif d'un côté, des activités sportives et de loisirs de l'autre... Tous nos services municipaux – comme ceux de notre agglomération Grand Paris Sud – se mobilisent cet été pour aider certains à surmonter la crise sanitaire et pour offrir à tous les meilleures vacances possibles. Vous découvrirez dans ces pages, et dans celles de notre guide estival, que la solidarité n'est pas un vain mot à Moissy. Vous en jugerez aux multiples propositions déployées par les services enfance et petite enfance, le service jeunesse, le service des sports, l'Espace Arc-en-Ciel, la ludothèque, la médiathèque, le cinéma la Rotonde. Merci aussi à tous ceux qui seront à leurs côtés cet été : enseignants volontaires, membres des associations et étudiants bénévoles. Après la crise que nous venons de traverser – et qui, je l'espère de tous mes vœux, est désormais derrière nous – nous avons quand même des motifs d'espoir. Témoin le portrait, dans ce numéro, de notre Moisséenne engagée dans la Convention citoyenne pour le climat (page 10). Un exemple à méditer et à suivre, et un enthousiasme que je vous invite à partager avec nous tout au long de ce nouveau mandat municipal. Bel été et très bonnes vacances à toutes et à tous...

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE



**Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :**

line.magne@moissycramayel.fr



NAISSANCES

MAI

- 18 ■ ROBERGE Alicya
- 20 ■ NAIR Selma
- 25 ■ KOCABIYIK Naïl
- 25 ■ BALTASE Esteban

JUIN

- 01 ■ SEPREY Raphaël
- 02 ■ UGUR Yavuz
- 07 ■ SERRE Anaëlle
- 12 ■ FERREIRA Cassandra
- 16 ■ SENG Fanny
- 17 ■ KRALLAFA Myriam
- 22 ■ MOUZOUNE Nassim

MARIAGE

JUIN

- 06 ■ TROPÉ Julien et BRITO RODRIGUES Maria

PACS

JUIN

- 08 ■ ROCHELLE Céline et LEBALLEUR Anthony
- 15 ■ ZOCCOLA Céline et FERRO-PEREIRA Francisco de São Pedro

DÉCÈS

JUIN

- 04 ■ DA SILVA DIAS Américo
- 13 ■ BLEUZAT Patrick
- 21 ■ DESVEAUX épouse MORVAN Danièle

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi après-midi), le samedi de 9 h à 12 h, tél. 01 64 88 15 00.

Hygiène et propreté

Halte aux crottes de chien et aux déchets du Covid !

La propreté, le bien vivre ensemble, le civisme... Autant de sujets qui ont besoin d'être constamment remis à l'ordre du jour. C'est ainsi que la maire Line Magne vient de prendre deux arrêtés municipaux concernant les déjections canines et les déchets liés au Covid.

LE PREMIER rappelle donc que, "par mesure d'hygiène et d'environnement", **les crottes de chien** sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les parcs et jardins, les city stades, les aires de street workout et les aires de jeux pour enfants. Et que, par voie de conséquence, obligation est faite aux propriétaires de ces chiens de ramasser ces déjections, par tout moyen approprié, y compris dans les caniveaux. En cas de non respect de cet arrêté municipal, la police municipale est habilitée à dresser **une amende forfaitaire de 68 euros**.

Le second arrêté concerne lui aussi l'hygiène, la propreté et la santé. La crise sanitaire a fait surgir de nouveaux déchets. Il était donc impératif d'interdire de déposer, jeter ou abandonner sur le domaine public : **masques, combinaisons, gants, lingettes, mouchoirs usagés...** De même qu'il est tout aussi interdit **de cracher** dans les espaces publics, les parcs et jardins et sur la voie publique. Autant de vilains gestes passibles là encore d'**une amende de 68 euros**.



Préservez la tranquillité de vos voisins

Pour vos travaux de bricolage et de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...), l'arrêté municipal du 16 novembre 1992 stipule qu'ils ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrés de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**. Le même arrêté interdit aux particuliers l'emploi de pétards ou de feux d'artifice. Enfin, l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2019 précise que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures, notamment contre les aboiements intempestifs, pour éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances reprend du service même si le dispositif est actif toute l'année. Avant votre départ, prenez contact avec le commissariat de police ou la police municipale pour signaler votre absence et communiquer les coordonnées de la ou des personne(s) à contacter en cas de problème concernant votre logement.

Des patrouilles seront organisées régulièrement, afin de dissuader d'éventuels cambrioleurs. Commissariat de Moissy-Cramayel : 01 64 13 50 00, numéro de la police municipale : 06 08 40 38 70. En cas d'urgence, appelez le 17 ou le 112 (d'un téléphone portable).

+ Retrouvez toutes les règles du bien vivre ensemble sur www.moissy-cramayel.fr, rubrique Mon quotidien.

Soutien au commerce de proximité

La commune crée une carte de fidélité avec des gros lots à la clef

LA CRISE SANITAIRE a entraîné la fermeture de nombreux commerces, bars et restaurants et certains rencontrent aujourd'hui d'importantes difficultés de trésorerie, malgré des mesures de soutien mises en œuvre par le gouvernement, la Région et l'agglomération (ci-dessous). "La ville souhaite elle aussi marquer son attachement aux acteurs de la vie locale que sont nos commerces de proximité et les aider en incitant les Moisséens à consommer local tout au long de l'année", explique Antonia Bergano, conseillère municipale déléguée au commerce. Après une campagne de communication sur le site Internet, les réseaux sociaux, les vitrines et les panneaux d'affichage communaux mi-juin, la commune va plus loin aujourd'hui en créant avec l'association "Les commerces de Moissy-Cramayel" la carte de fidélité "Je soutiens mes

commerçants" avec des lots à gagner offerts par la ville. Le jeu-concours se déroulera jusqu'en décembre.

Comment ça marche : pour chaque achat d'un minimum de 5 €, une vignette correspondante vous sera remise par votre commerçant. La carte remplie, d'une valeur totale de 250 € soit 50 cases à 5 €, devra être déposée en mairie par le détenteur majeur, afin de récupérer son lot, et ce jusqu'au samedi 12 décembre à 12 h. Les cartes seront conservées par la mairie dans une urne sécurisée en vue d'un tirage au sort pour gagner trois gros lots à l'occasion du Marché de Noël, le 12 décembre en fin d'après-midi. **Les lots pour une carte remplie** sont au choix les suivants : 4 places de cinéma à La Rotonde d'une valeur de 14€ ; 1 pass famille (2 adultes et 2 enfants) au centre aquatique Nymphéa d'une valeur de 15,70 € ;



1 entrée au Kartland pour un enfant accompagné d'un adulte (valable 1 an) d'une valeur de 15 €. **Et les 3 gros lots** du tirage au sort sont : un vélo adulte à assistance électrique d'une valeur de 900 € ; une tablette numérique d'une valeur de 400 € ; un panier garni d'une valeur de 200 €.

Le Fonds Résilience pour aider les petites entreprises

L'agglomération Grand Paris Sud a décidé d'abonder le "Fonds Résilience", créé par la Région Ile-de-France, avec l'appui de la Banque des Territoires et des collectivités locales, pour aider les petites entreprises à surmonter l'après Covid.

CE FONDS D'AIDE s'élève à 100 millions d'euros, financés par la Région (25 millions), la Banque des Territoires (25 millions) et les collectivités (50 millions), dont 400 000 euros pour Grand Paris Sud. Il permet aux entreprises de 0 à 20 salariés (quel que soit leur statut juridique, y compris les structures d'économie sociale et solidaire) d'obtenir un prêt de 3 000 à 100 000 euros à taux zéro, sur une durée maximum de 6 ans, avec un différé de remboursement de 2 ans. L'objectif est de venir en aide à un peu plus de 10 000 entreprises franciliennes.

La contribution prévue par Grand Paris Sud doit permettre de mobiliser une enveloppe de 1,2 million d'euros (l'intervention de la Région et de la Banque étant calculée au prorata de cette contribution), permettant d'aider 150 entreprises à hauteur moyenne de 8 000 euros par entreprise ou 240 entreprises à hauteur moyenne de 5 000 euros par entreprise.

Pour plus d'infos :

www.iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience ;
par téléphone, numéro régional unique, 01 53 85 53 85 (du lundi au vendredi de 9 h à 18 h) ;
par mail : covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

vient d'attribuer une enveloppe exceptionnelle de 900 000 euros à la Chambre des métiers et de l'Artisanat pour aider les commerçants à payer leur loyer ou à adapter leur activité à la mise en œuvre des mesures barrières ; et une enveloppe de 100 000 euros pour les métiers d'art (auto entrepreneurs, micro structures).

Commission accessibilité

Un bel exemple de démocratie participative

La nouvelle commission accessibilité s'est réunie le 24 juin en présence de Line Magne, de Betty Chappe, maire adjointe chargée de l'urbanisme et de l'aménagement, et de Thierry Quiniou, nouveau conseiller délégué à l'accessibilité.

POUR SA PREMIÈRE SÉANCE du mandat, la commission communale d'accessibilité (les CCA ont été instaurées par la loi du 11 février 2005 dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants) a réuni le 24 juin 25 participants. Élus, représentants d'associations et habitants, tous sont mobilisés en faveur d'une meilleure accessibilité des espaces publics et des équipements communaux. *"C'est très motivant de travailler dans ces conditions, avec autant de personnes qui s'investissent. C'est un bel exemple de démocratie participative. Je remercie la maire, pour la confiance qu'elle m'a accordée, ainsi que Nadège Louvet, qui a animé avec brio la commission pendant 6 ans et qui a obtenu des résultats probants",* a notamment déclaré Thierry Quiniou, nouveau conseiller délégué à l'accessibilité et vice-président de cette commission dont la maire est la présidente de droit. Thierry Quiniou a également exposé sa méthode de travail, validée par l'assemblée. Elle tient

pour l'essentiel en trois étapes : 1 – les membres de la commission seront consultés pour tous les types de travaux ; 2 – des visites de chantier seront organisées pendant les travaux ; 3 – une évaluation sera réalisée au terme du chantier pour s'assurer que rien n'a été oublié. La commission était de nouveau mobilisée cinq jours plus tard, cette fois sur le terrain, pour réaliser une évaluation des travaux récemment effectués dans le centre-ville. Et la prochaine réunion plénière de la commission aura lieu le 30 septembre.



Coffee shop

Le Kitoko Coffee bientôt opérationnel

C'EST UN PROJET déjà un peu ancien (2016), qui nécessitait de nombreuses autorisations administratives. Cette fois, c'est fait : le Kitoko Coffee ouvrira ses portes au public le 27 juillet, sur le parvis de la gare RER, côté Moissy. Dans un ancien container maritime réaménagé – avec terrasses en mezzanine et au sol – Séverine Alger, Hervé Bavuidi et Nicolas Pradelle (trois copains d'enfance de Moissy) vous proposeront des produits locaux de qualité. Au menu : du café torréfié dans les Yvelines et toutes les boissons dérivées, des boissons fraîches, des pâtisseries artisanales et "maison" (Dame Noisette, à Savigny, un must sénartais !). Mais aussi du salé : bagels, wraps, sandwiches et bowls de toutes



sortes. Bref, le Kitoko devrait bientôt être le coffee shop le plus tendance du moment.

École ouverte, cahiers de vacances et tutorat Un été apprenant à Moissy

La commune multiplie les initiatives pour proposer aux jeunes un été apprenant et ludique.

"L'éducation est depuis longtemps notre priorité. C'est d'autant plus vrai après la parenthèse du confinement, indique Carole Moïse, maire adjointe chargée de l'éducation et de la culture. Un certain nombre d'élèves ont besoin d'un coup de pouce pour se remettre à niveau. C'est la raison pour laquelle nous engageons plusieurs partenariats avec l'Éducation nationale et l'agglomération Grand Paris Sud."

A Moissy, l'été apprenant prend la forme de trois dispositifs. Le premier, l'école ouverte, permettra d'encadrer du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août une trentaine de jeunes identifiés par les enseignants. Au programme : de l'accompagnement et du soutien scolaire assuré par des enseignants volontaires le matin et des activités socio-éducatives avec le soutien de l'équipe jeunesse municipale l'après-midi.

Le dispositif "cahier de vacances" sera mis en place par le service jeunesse (avec le soutien de l'agglomération) du 17 au 21 août à l'école des Hauldres pour environ 30 jeunes identifiés par les enseignants. Là encore, il s'agira de soutien scolaire le matin et d'activités l'après-midi, avec le renfort des associations Planète science, Apprendre et Entreprendre Solidaire, Échanges de savoirs de Sénart, de l'Espace Arc-en-Ciel (les centres sociaux de Moissy) et de bénévoles recrutés pour l'occasion. Enfin le dispositif "tutorat à distance" permettra à des élèves du CM2 à la 3^e, de bénéficier du soutien de 25 étudiants tuteurs en juillet et août. Une formule originale née du partenariat de la commune avec le collège des Maillettes, l'Inspection de l'Éducation nationale et l'agglomération GPS. Cinquante jeunes environ bénéficieront de ces dispositifs.

Volontaires
et bénévoles
à la
rescousse





Tout le monde sur le pont !

Loisirs pour tous Un été ludique et sportif

Tous les services municipaux sont sur le pont en juillet et août pour proposer des activités ludiques et sportives. Revue de détail...

POUR BIEN COMMENCER L'ÉTÉ, on se cultive et on s'amuse tous les jours ou presque à la médiathèque et à la ludothèque (horaires sur www.moissy-cramayel.fr). Autres services ouverts tout l'été, les centres de loisirs du service enfance, du 6 juillet au 31 août, du lundi au vendredi, de 7 h à 18h45. "Ce programme estival est à l'image de notre projet municipal, souligne Stéphanie Le Meur, maire adjointe en charge de la jeunesse. Outre les activités éducatives et de soutien scolaire, nous accompagnons les jeunes dans leurs projets et nous leur proposons une offre sportive et culturelle variée et de proximité, avec notamment Moissy-Plage et le cinéma la Rotonde". Pour les familles, le centre social Arc-en-Ciel pro-

pose en juillet à la Maison du Noyer-Perrot et en août à la Maison de Lugny de nombreuses activités et pas moins de 14 sorties (infos et inscriptions au 01 84 86 12 23 ou 01 84 86 12 35). Quant à l'accueil de loisirs du service jeunesse, il multiplie lui aussi les propositions : soirées thématiques, sorties en bases de loisirs et parcs d'attractions, sorties en forêt, stage "Kart en Main", ateliers culinaires, créatifs, bricolage, sorties sportives, ateliers numériques... Et beaucoup de partenariats avec l'Espace Arc-en-Ciel, l'UFOLEP et les bailleurs sociaux. Et puis bien sûr le cinéma la Rotonde est ouvert tout l'été les mardis, vendredis et samedis à partir de 16 h, et le mercredi à partir de 14h30, avec trois films par jour.



le nombre de séances programmées en juillet et août au cinéma la Rotonde : trois films par jour les mardis, mercredis, vendredis et samedis.



le nombre de séances de cinéma en plein air programmées les 15, 17 et 18 juillet dans le cadre de l'Agglo Fun Tour, vers 22h30, sur le terrain de football loisir du parc omnisports près de Moissy-Plage.



jours, comme la durée de la Fête foraine organisée du 1^{er} au 23 août au parc des Maillettes.



jours, la durée de l'édition 2020 de Moissy-Plage organisée par les services municipaux près du centre aquatique Nymphéa du samedi 18 juillet au mercredi 12 août.



le nombre de sorties familiales organisées en juillet et août par l'Espace Arc-en-Ciel : spectacles à Provins, canoë sur le Loing, Vaux-le-Vicomte, pique-nique en forêt de Fontainebleau, Mer de sable, accrobranche à Sainte-Assise, etc.

Planète – climat

Angela Brito, une Moisséenne dans la Convention citoyenne pour le climat

Angela Brito, Moisséenne depuis 18 ans, fait partie des 150 Français tirés au sort pour participer à la Convention citoyenne pour le climat. Témoignage d'une "climato optimiste et enthousiaste".

"Lorsque j'ai été contactée par téléphone, je ne connaissais pas le projet de Convention citoyenne pour le climat et j'ai d'abord cru à un canular, raconte Angela Brito. Il a fallu que j'en entende parler à la radio chez un patient pour que je me décide à me rendre au Conseil économique, social et environnemental (CESE), à Paris". Angela Brito, 47 ans, auxiliaire de vie, actuellement en formation d'aide soignante, fait partie des 150 Français tirés au sort et réunis le 15 octobre dernier au Palais d'Iéna, siège du CESE, pour le lancement de la Convention. Objectif : faire des propositions pour réduire d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport à 1990, le tout dans un esprit de justice sociale. Angela a ainsi participé, d'octobre 2019 à juin 2020, à 5 assemblées physiques et à 2 visioconférences de l'un des 5 groupes de travail, celui sur la consommation. *"Depuis que nous avons rendu nos propositions, la limitation de la vitesse sur autoroute à 110 km/h a malheureusement occulté nos autres propositions (la limitation à 110 km/h a depuis lors été écartée par le président de la République, ndlr). Dans mon groupe de travail, nous avons défendu entre autres trois projets : rendre obligatoire la sensibilisation et l'éducation au changement climatique à l'école, favoriser les circuits courts et mettre un terme*

aux publicités envahissantes dans les boîtes à lettres".

De façon plus modeste, Angela a envie de faire bouger les choses localement, avec sa fille Imane, 12 ans, scolarisée au collège La Boétie. *"Il y a pas mal de choses à faire, notamment dans le domaine de la propreté et du nettoyage de l'espace public".* Quant à la Convention citoyenne, Angela Brito est bien décidée à la suivre dans les mois qui viennent : *"Cette convention est là, c'est super, il n'est jamais trop tard, mais il était temps. On ne lâchera pas l'affaire !"*

Angela Brito reçue en mairie

Quelques jours avant d'être accueillie à l'Élysée avec les 149 autres membres de la Convention citoyenne (le 29 juin), Angela Brito a été reçue en mairie le 24 juin par Line Magne et Anne-Marie Démoulin, maire adjointe au développement durable. Les élues ont indiqué leur fierté de voir une Moisséenne siéger au sein de cette Convention. Et elles se sont montrées sensibles au caractère original et inédit de cette démarche participative incluant des citoyens venus de tous horizons. La commune ne manquera pas de s'inspirer de cette démarche pour prendre de nouvelles initiatives en matière de développement durable dans les mois qui viennent.



Line Magne, Angela Brito et Anne-Marie Démoulin.

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs seront relayés tous les mois dans cette rubrique. Alors, n'hésitez pas à nous interpeller...

Halte aux dépôts sauvages d'encombrants !

Un message de Michel C. sur Facebook : "Bonsoir, est-ce que la mairie va faire quelque chose pour ce manque de civisme ? Encombrants sortis le 11 juin à la place du 24 juin. Ceci nous insupporte tellement ça fait sale. Plus de place sur les trottoirs. La ville est devenue trop sale. Il faudrait voir l'organisation autrement. Merci, cordialement".



La réponse de Marc Maliszewicz, conseiller municipal chargé des travaux et du Sivom : "Tout comme vous, la mairie dénonce ces incivilités qui polluent la ville. Une vidéo "choc" a été publiée en ce sens dernièrement sur notre page Facebook rappelant que "Les encombrants : c'est pas quand on veut !". Certains Moisséens reprochent le faible nombre de collectes d'encombrants dans l'année. Rappelons que Moissy – contrairement à beaucoup d'autres villes – possède une déchetterie sur son territoire. C'est un atout indéniable. **D'autant que cette dernière est ouverte du mercredi au vendredi, de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ainsi que le dimanche de 9 h à 12h30.** Le Sivom a développé des services d'enlèvement qu'il ne faut pas hésiter à contacter au 01 69 00 16 36. Ils ont certes un coût, 68 € un camion chargé de 4m³, mais on peut peut-être s'arranger avec des voisins. De son côté, la ville fait déjà beaucoup. Quatre jours sur cinq, notre service propreté est à la manœuvre pour collecter, trier puis apporter à la déchetterie de Varennes Jarcy les encombrants récupérés sur la chaussée. Ce problème des dépôts sauvages fait en tout cas partie des sujets prioritaires du moment. Et d'ici la fin de l'année, la commune fera de nouvelles propositions pour régler ce problème avec le Sivom."



Aménagement et voirie : la commune à votre rencontre



La concertation est déjà en marche à Moissy, concernant les travaux d'entretien de la voirie, de réaménagement des espaces publics ou la réalisation de nouveaux aménagements. Les rencontres avec les riverains vont se multiplier au cours du nouveau mandat municipal. C'est ainsi que les élus du quartier et les agents des services concernés de la commune sont allés à la rencontre des riverains du chemin de la Brie, le vendredi 5 juin, pour leur présenter le projet de poursuite d'aménagement de ce chemin piétonnier. Et les riverains étaient au rendez-vous ! Les travaux ont démarré le 6 juillet pour une durée d'un mois entre les rues de la Croix-Saint-Roch et des Herses. Les travaux consistent en une requalification des espaces, grâce notamment à la conservation de la plupart des arbres et à l'apport de nouveaux végétaux. Le béton du chemin va être remplacé en restant conforme aux normes d'accessibilité. Le chemin est fermé à la circulation piétonne (sauf celle des riverains) durant toute la durée des travaux et une déviation est mise en place.



Tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

Comme nous l'expliquons dans ce numéro, je me suis vu dans l'obligation d'adopter le 17 juin 2 nouveaux arrêtés municipaux concernant la propreté, l'hygiène et la sécurité de notre commune. Il s'agit d'interdire les gestes et les comportements dangereux et, s'ils devaient se poursuivre, de les sanctionner sévèrement. Et j'ai donné l'ordre à notre police municipale de verbaliser les contrevenants. De façon plus générale, les beaux jours sont revenus et avec eux les risques de nuisances de tous genres : utilisation bruyante des outils de jardinage, mécanique sauvage et polluante, barbecues sauvages, rodéos à 2 ou 4 roues, animaux bruyants... La collectivité prend sa part et nous avons l'intention lors de ce mandat municipal de renforcer notre police municipale. Elle pourra ainsi développer les brigades pédestres pour lutter contre les incivilités. En attendant, n'oublions pas que la sécurité est l'affaire de tous et plus particulièrement, celle de la Police Nationale. A ce propos, nos attentes sont nombreuses. Or, notre commune a déjà fait énormément d'efforts : création d'une brigade d'agents de surveillance de la voie publique, déploiement d'un réseau de vidéoprotection, création de postes supplémentaires de policiers municipaux, élargissement des horaires d'intervention de la police municipale... etc. Par conséquent, nous attendons que la Police Nationale soit plus présente et plus efficace sur notre territoire.

Bel été à tous !

LINE MAGNE

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

Les élus du groupe Unis Pour Moissy sont plus que jamais à vos côtés et sont les relais de vos préoccupations. L'histoire continue et nous sommes alertés, encore, sur des phénomènes d'incivilités qui perturbent la vie de beaucoup de moisséens. Attroupements et incivilités en plusieurs points de la ville (hangar de Lugny, etc.) ne sont pas seulement le résultat d'une volonté de "détente" en post-confinement comme indiqué par Mme La Maire, nous parlons des rassemblements parfois agressifs qui perturbent la vie du voisinage sans parler des rodéos, des "feux d'artifices" dangereux tirés par certains dans nos rues. Le "monde d'après" que nombres de médias et politiques nous ont vendu ressemble plus à une énorme déception. Il suffit de constater l'attitude de certains lors du dernier ramassage des encombrants... mais pour Mme la Maire on ne peut rien faire, sans parler du nombre de masques jetables que nous retrouvons dans nos rues. Sensibiliser, accompagner et sanctionner le cas échéant c'est possible et nécessaire au niveau d'une municipalité... faut-il en avoir la volonté. Autre déception, le refus de la majorité municipale (élu avec 1 880 votes sur 10 124 inscrits, recours toujours en cours) de notre proposition de reverser le 1^{er} mois d'indemnités que tous les membres de celle-ci perçoivent au bénéfice d'associations notamment de soignants, solidarité ? dommage ces 15 000 € auraient pu être bien utilisés.

Prenez-soin de vous, Bonnes vacances

Les élus du groupe Unis Pour Moissy

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu dans les délais.

“Moissy ensemble” - 1 élu

La vie reprend son cours et notre ville revit peu à peu. J'ai eu l'opportunité d'assister en tant que représentant du collectif : "Moissy Ensemble pour la Démocratie participative" à la reprise des conseils municipales et des commissions de notre ville. Nous nous félicitons de nos début, où nous essayons sans relâche d'apporter des idées nouvelles pour le développement de notre commune. A ce titre nous avons pu obtenir avec le consentement de madame la maire la retransmission vidéo des conseils municipales en ligne et bientôt nous proposerons une série de mesures pour aider à la relance économique post-confinement de nos commerces de proximité toujours dans la continuité de ce qui se fait déjà sur le territoire. Nous profitons aussi de cette tribune pour féliciter les jeunes de Moissy-Cramayel qui ont organisé la MoissyCup et nous vous annonçons aussi notre soutien à l'association du Lien de Sénart en partenariat avec d'autres associations sportives et culturelles, qui se prépare à organiser les Olympiades de Moissy en référence à la sélection de la ville de Moissy-Cramayel labellisée terre de jeux pour les JO2024.

Plus d'informations au 06 68 84 96 30

À très bientôt

AUBIN DAVID NZOUE TOUM

“Le nouveau Moissy” - 1 élu

Au moment où je vous écris, plusieurs questions surgissent : Quelles leçons peut-on tirer de la crise sanitaire causée par l'épidémie de Covid19 ? Comment arrêter cette haine anti police ? Quel multilatéralisme pour l'union européenne dans le monde ? Comment faire sortir des domiciles, les conjoints violents ? Tant de questions sur des sujets brûlants qui demandent d'y réfléchir à tête reposée. Les moments actuels sont difficiles, je pense notamment à l'assassinat de George Floyd. Jadis en 2015, la police était ovationnée maintenant elle est stigmatisée par celles et ceux qui veulent le désordre. Sans ordre républicain, il n'y a pas de sécurité. Comme l'a d'ailleurs précisé monsieur Macron : Nous devons nous unir autour de notre patriotisme républicain. La vie semble reprendre son quotidien. C'est normal de penser aux vacances. S'évader des responsabilités quotidiennes. Fuir la routine, le stress et l'anxiété est une nécessité. Il est très important de faire une pause et relâcher la pression. Partir en vacances, se retrouver dans un cadre différent est essentiel pour se ressourcer. D'ailleurs l'Etat débloque 200 millions d'euros pour offrir des vacances aux enfants les plus modestes. Il faudra continuer à être au plus près des personnes touchées par les conséquences de la crise sanitaire et économique. Notre avenir collectif dépend de nos actions quotidiennes, de notre attention aux autres. Restons solidaires, constructifs et soutenons nos commerçants.

HERVÉ RACINE - LREM

L'espoir féminin

Jess-Mine Zodia, tout pour le basket !

A 15 ans seulement, la jeune basketteuse Jess-Mine Zodia évolue déjà chez les pros ou presque. Parcours d'une championne précoce et atypique...

Le basket, rien que le basket et encore le basket ! Jess-Mine Zodia ne jure plus que par lui et il le lui rend bien. Le 8 septembre 2019, alors qu'elle n'avait encore que 14 ans, et qu'elle venait d'intégrer le centre de formation du Tango Bourges Basket trois semaines auparavant, Jess-Mine disputait son premier match dans l'équipe première, contre Lattes-Montpellier. A la suite d'un concours de circonstances – de nombreuses blessées – la toute jeune Moisséenne se retrouvait donc chez les pros du club français le plus titré de la Ligue féminine, 14 fois champion de France. Excusez du peu ! La grande Jess-Mine, qui a fêté son 15^e anniversaire le 22 décembre dernier, garde cependant les pieds sur terre : *“Ce n'est pas parce que j'ai joué une fois avec les pros que ce sera le cas à chaque fois. Pour jouer encore avec elles, il faut que je travaille.”*

Jatteau hier, la France demain

Scolarisée à l'école de Jatteau, Jess-Mine a débuté le basket en CE2 au sein du club de Moissy. Elle a ensuite rejoint le club de Sénart en U13 où elle a poursuivi son parcours jusqu'à jouer en U15 championnat de France. Puis elle est passée par les sélections départementales pour ensuite intégrer le pôle espoir Île-de-France en internat à Eaubonne (95). A la fin de son année au sein de ce pôle espoir, elle a été sacrée championne de France et elle a donc intégré le centre de formation de Bourges en Ligue féminine.

Ses prochains challenges sont l'effectif professionnel de Bourges et bien sûr l'équipe de France. Mais il y aura aussi une vie après la compétition et Jess-Mine Zodia prépare un bac STMG, sciences et technologies du management et de la gestion. *“Le basket est mon unique passion et je veux en faire ma vie. Pour le futur, je me verrais bien coach ou responsable d'une structure sportive”*. Du haut de son mètre quatre vingt dix, Jess-Mine Zodia n'a peur de rien !



Pendant la crise sanitaire, Jess-Mine s'est entraînée au gymnase des Prés Brûlés avec Sofiane Ourahou, responsable du pôle féminin du Moissy Basket Club.

Du 18 juillet au 12 août

Moissy-Plage est de retour

Moissy-Plage reprend du service du samedi 18 juillet au mercredi 12 août près du centre aquatique Nymphéa.

Moissy-Plage accueille petits et grands pendant quatre semaines, du lundi au samedi de 14 h à 20 h (avec des soirées sportives pour les plus de 15 ans jusqu'à 22h30 les mercredis et vendredis). Cette année, l'Agglo Fun Tour de Grand Paris Sud s'installe sur le site en avant première pour des séances de cinéma en plein air les 15, 17 et 18 juillet (à la tombée de la nuit, vers 22 h, sur le terrain de football loisir du parc omnisports). Les deux premiers cinés plein air permettront de communiquer sur le lancement de l'événement, la troisième séance clôturera la journée d'ouverture. Celle-ci a donc lieu le samedi 18 juillet ; au programme : structures gonflables, animations sportives, animation spéciale "Chute Libre", finale de l'UFOKID organisée les deux semaines précédentes par l'UFOLEP

dans les quartiers de la commune, stand d'apprentissage des gestes de premiers-secours par l'UFOLEP, atelier ludique "Studio-Auto" avec La Rotonde pour réaliser des petits courts-métrages amateurs qui seront diffusés en soirée, ainsi que des mini-films réalisés par les ados du secteur jeunesse.

Et aussi : séances de cours de danse les mercredis et samedis, animés par une enseignante de l'association Moissy-Fitness, stand buvette et restauration durant les temps forts par l'association Lugnyvers, soirée de clôture le mercredi 12 août avec un "Concours de danse à la plage". La médiathèque, la ludothèque et le centre aquatique participent aussi à Moissy-Plage (organisation en cours).



Théâtre et danse L'exercice du super héros en avant première à la Rotonde

Que reste-il de nos pratiques artistiques ? Se souvient-on de la première fois où l'on est allé au spectacle ? Est-ce bien sérieux à 17 ans de faire du théâtre ou de la danse ? Sébastien Nivault et Martin Grandperret, respectivement metteur en scène et chorégraphe, dirigent des ateliers artistiques, souvent dans des quartiers dits sensibles. En résidence au Théâtre de Sénart, ils préparent leur nouveau spectacle, "L'exercice du super héros", qu'ils viennent présenter en avant-première à la Rotonde. Tour à tour comédien et danseur, ils sont à la fois le prof et l'élève. Un dialogue poétique se tisse doucement au fil des exercices où chacun résiste, se rapproche, où l'on ne sait plus finalement qui transmet à l'autre.

+ Le jeudi 16 juillet, à 20 h, entrée gratuite, mais nombre de places limité (et port du masque obligatoire). Réservation par mail : exercicedusuperheros@ville-moissycramayel.fr



Mercredi 8 juillet

Avant-première au cinéma la Rotonde, dans le cadre du "Little Films Festival", *Youpi ! C'est mercredi*, à 16h30.

Mardi 14 juillet

Cérémonie de la Fête nationale devant le monument aux morts place du Souvenir à 11 h, suivie d'un vin d'honneur à la Roseraie à 11h30.

Mercredi 15, vendredi 17 et samedi 18 juillet

Séances de cinéma en plein air organisées par l'agglomération Grand Paris Sud dans le cadre de l'Agglo Fun Tour, près du site de Moissy Plage, à la tombée de la nuit (vers 22h30).

Jeudi 16 juillet

"L'exercice du super héros", spectacle chorégraphique de Sébastien Nivault et Martin Grandperret offert par le Théâtre de Sénart à la Rotonde à 20 h, entrée gratuite mais nombre de places limité, réservations au 01 75 06 15 40.

Du samedi 18 juillet au mercredi 12 août

Moissy Plage près du centre aquatique Nymphéa et du complexe omnisports.

Du samedi 1^{er} au dimanche 23 août

Fête foraine au parc des Maillettes avec une quinzaine d'attractions (et des journées promotionnelles en cours d'organisation).

Samedi 25 juillet

Avant-première au cinéma la Rotonde, dans le cadre du "Little Films Festival", *Balades sous les étoiles*, à 16 h.

Lundi 27 juillet

Inscriptions aux activités jeunesse du mois d'août de 14 h à 18 h (secteur pré-ados) et de 18 h à 20 h (secteur ados) au service jeunesse (rue de la Fédération).

Mardi 1^{er} septembre

Remise des dictionnaires aux élèves de 6^e
- à 9h30 au collège la Boétie
- à 15h30 au collège des Maillettes

Samedi 12 septembre

Forum des associations, de 10 h à 17 h, probablement en extérieur avec des barnums au complexe sportif des Maillettes (organisation en cours).

Lundi 28 septembre

Conseil municipal à 20h30 en mairie.

Aides sociales

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut accorder, après évaluation sociale et budgétaire, un pass-loisirs pour les enfants, dans le cadre des activités payantes du service jeunesse et sports. Ce chèque-loisirs, d'une valeur de 100 €, s'adresse aux pré-ados (collégiens) et ados de 14 à 17 ans. Pour en bénéficier, prendre rendez-vous au service action sociale au 01 64 88 15 80. En juillet et août, le CCAS peut également accorder une participation financière pour l'accès à la piscine.

Les usagers du parking gare seront remboursés

Suite au confinement, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud a décidé de rembourser les usagers qui n'ont pas pu utiliser les deux parkings de Lieusaint-Moissy et Combs-Quincy. Les usagers qui renouvelleront leur abonnement bénéficieront d'un avoir de deux mois ; ceux qui ne souhaitent pas renouveler cet abonnement seront remboursés.

Le Forum des associations s'installe au complexe sportif des Maillettes

Précautions sanitaires obligent : le Forum des associations quitte cette année le gymnase du Noyer-Perrot pour s'installer en plein air, mais protégé par des barnums, sur le complexe sportif des Maillettes. **Rendez-vous avec l'ensemble des associations de Moissy le samedi 12 septembre, de 10 h à 17 h.**



Les Nouvelles de Moissy-Cramayel - Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00 - Fax : 01 64 88 15 25

Directeur de la publication : Line Magne - Rédaction, photos et maquette : service communication - Distribution : Club des Anciens - Imprimé à 7 750 exemplaires sur papier certifié PEFC avec encres végétales par : imprimerie RAS - Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824

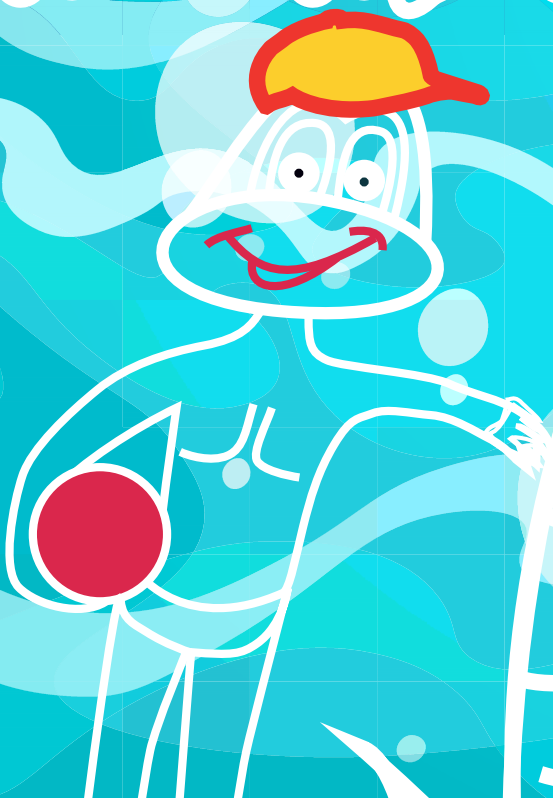




Animations
gratuites !

Du
18 juillet
au 12 août*
2020

Moissy-Plage



Fête
de lancement
le samedi 18 juillet
de 15 h à 22 h

Près
du centre
aquatique

*fermé le dimanche

Renseignements : secteur sports 01 64 88 15 77

Jardiland
CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

SPIE

NYPHEA
centre aquatique

